

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 171-172

Artikel: La Suisse occidentale et le comté de Savoie
Autor: Roesch, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Suisse occidentale et le comté de Savoie

Suisse Magazine vous dit tout sur la dynastie des comtes de Savoie, fondée au X^e siècle et dont les territoires s'étendaient sur une bonne partie des cantons actuels de Vaud et de Valais.

Au milieu du XIV^e siècle, neuf cantons¹ regroupés en Confédération forment le noyau central et une partie du Nord de ce qui sera la future Confédération. Mais le reste des futurs cantons est loin d'avoir les moyens d'intégrer cette Confédération d'alors : une grande partie de la Suisse occidentale et du Valais relève à cette époque de la

entre les futurs confédérés eux-mêmes.

Le comté de Savoie : un État morcelé mais ambitieux

La dynastie des comtes de Savoie a été fondée au X^e siècle par Hubert aux blanches mains.

À l'origine situés dans les régions de Vienne, Grenoble et Belley, leurs territoires s'étendent progressivement à la Maurienne, au Val d'Aoste, puis à l'évêché de Sion qui leur cède Chillon.

De ce fait, Saint-Maurice représente alors pour eux une position clé.

Les Savoie sont également en concurrence avec les comtes de Genève et cherchent à s'étendre autour du noyau de leurs territoires d'origine.

Au XIV^e siècle, les comtes de Savoie possèdent donc des territoires qui sont à la fois étendus et en situation instable pour nombre d'entre eux : ainsi le comte Amédée VI (le " comte vert "), puis son fils Amédée VII (le " comte rouge "), comme leurs prédécesseurs, passent-ils une grande partie de leur temps à parcourir leurs États pour faire face aux difficultés et

aux révoltes. Ils assoient leur autorité par tous les moyens : par la force, par alliances, par achats ou échanges de territoires, l'un de leurs objectifs étant de minimiser le morcellement et de définir un état homogène et uni.

Celui-ci comprend des régions appelées à devenir plus tard françaises, suisses ou italiennes : la Savoie proprement dite et sa capitale Chambéry, le Piémont, la Bresse, le Val d'Aoste, Faucigny et le Bas-Valais, Vaud ; en 1365, Morat, du côté de Berne, représente la limite extrême des territoires des comtes de Savoie.

À cette époque, la France connaît de grandes difficultés : la Guerre de Cent ans, la crainte de l'invasion anglaise, les séquelles de la peste.

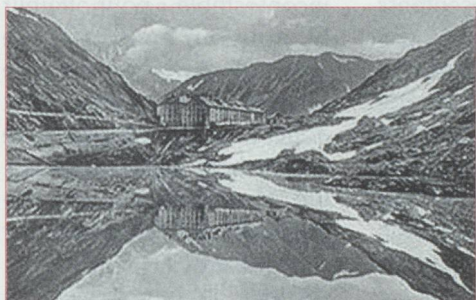
L'État savoyard montagnard est donc considéré comme une sorte d'état tampon assurant la sécurité du royaume de France du côté de l'Italie. Ainsi, à deux reprises, les rois de France négocient le mariage de princesses royales françaises avec les comtes de

Savoie : Bonne de Bourbon et Bonne de Berry, respectivement belle-sœur et nièce de Charles V, épousent, la première Amédée VI, la seconde, son fils Amédée VII.

En même temps qu'Amédée VI d'ailleurs, Bonne de Bourbon épouse les intérêts savoyards et exercera un réel pouvoir avec son époux, puis en tant que régente, et poursuivra les objectifs de la Maison de Savoie en jouant de l'équilibre entre le roi de France et l'empereur.

Un système complexe de relations féodales

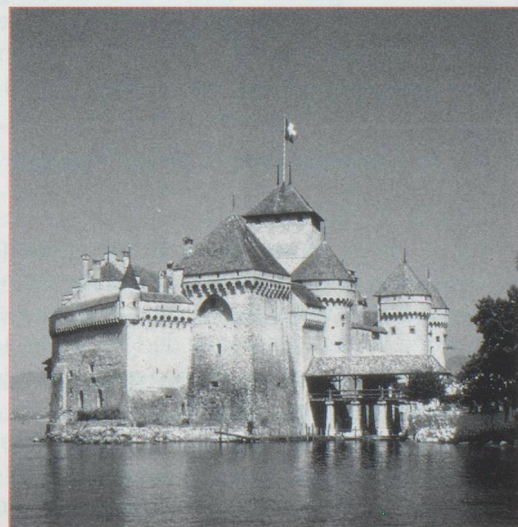
Cependant, la puissance des comtes de Savoie n'est



Hospice du Grand-Saint-Bernard.

dynastie des comtes de Savoie ; ceux-ci sont les rivaux des Habsbourg dans la région, mais recherchent également leur alliance impériale si besoin.

Les futurs confédérés vivent cette situation de diverses manières, et leurs relations avec le comté de Savoie au cours de ce XIV^e siècle prennent toutes les formes possibles, depuis la coexistence pacifique jusqu'aux conflits armés en passant par des alliances qui peuvent d'ailleurs conduire à des luttes



Une des résidences favorites des comtes de Savoie ; il servit de refuge au jeune prince Amédée, futur Amédée VII, contre l'épidémie de peste qui ravageait l'Europe.

1) Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Zurich, Berne, Lucerne

▷ jamais acquise de façon définitive, et la situation dans leur zone d'influence est différente de celle de la Confédération naissante qui repose sur un système de pactes élaborés.

En effet, les territoires savoyards font pour la plupart l'objet de conflits de type féodal plus ou moins ouverts ; les luttes sont quasi permanentes et l'équilibre est instable entre les divers partis : les comtes et leurs vassaux, les évêques et leurs vassaux, les bourgeois, les seigneurs, les communes...

La complexité est en outre accentuée par la superposition des autorités temporelles et spirituelles : ainsi, au XIV^e siècle, l'évêque de Lausanne, Aymon de Cossonay, appartenait à l'une des plus importantes familles vaudoises, et son autorité spirituelle s'étendait jusqu'à Fribourg, Soleure et une partie du canton de Berne ; ses possessions temporelles étaient en revanche beaucoup plus petites et comprenaient des enclaves sises à l'intérieur de territoires savoyards et d'autres cantons. Lorsqu'il le peut, le comte de Savoie, ainsi d'ailleurs que les souverains du Moyen Âge, assoit son autorité temporelle par ingérence dans les affaires spirituelles en

plaçant autant qu'il le peut des hommes proches de lui sur les sièges épiscopaux.

Les nombreux couvents (les moines du Grand-Saint-Bernard relevaient du comté) bénéficiaient de la protection et des dons du suzerain.

Les Suisses et les comtes de Savoie : des relations diverses

Selon les régions, les relations entre les comtes de Savoie et leurs sujets connurent des fortunes diverses, depuis les serments d'allégeance prêtés de plus ou moins bonne grâce par les futurs confédérés jusqu'aux conflits sanglants entre eux et ceux qui se voulaient leurs suzerains.

Quelques exemples montrent cette diversité.

En ce milieu du XIV^e siècle, le pays de Vaud était hors des possessions du comte et appartenait à une de ses cousines, Catherine de Savoie, qui rendait d'ailleurs hommage au comte. Le peuple vaudois vivait en bonne intelligence avec sa suzeraine qui respectait les franchises et ne relevait que peu d'impôts.

Catherine de Savoie cependant avait épousé en troisièmes nocces le comte de

Namur et il lui devenait difficile de gouverner d'aussi loin. La question de l'avenir de Vaud se posa alors selon le principe féodal du lien personnel entre le seigneur et son territoire : Catherine de Savoie envisagea de vendre le pays de Vaud.

Le comte vert se proposa comme acheteur, la contrée de Vaud représentant pour lui une possession qui lui permettait d'encercler les domaines de l'évêque de Lausanne et ceux du comtat de Genève, toujours réfractaires à son autorité.

En 1359, le pays de Vaud fut donc acheté pour 160 000 florins et les comtes de Namur envoyèrent des lettres à leurs vassaux les informant que, désormais, le comte de Savoie était leur suzerain et qu'ils devaient lui rendre hommage.

Le transfert de suzeraineté se passa bien : les représentants des villes de Moudon, des Clés, d'Yverdon, d'Estavayer, de Romont, de Nyon et de Valruz rendirent hommage au comte qui promit de confirmer les franchises et donna également l'investiture à un grand nombre de seigneurs qui lui jurèrent fidélité. Le comte et la comtesse de Savoie furent reçus en grande pompe à Morges lors des fêtes organisées à l'occasion de l'événement.

Entre l'évêque de Lausanne et le comte, les relations étaient déjà un peu plus difficiles que celles existant entre le comte et le pays de Vaud.

Malgré des rapports cordiaux en apparence, l'évêque savait qu'Amédée VI aurait aimé s'ingérer dans les affaires de son évêché et qu'il aurait souhaité le contraindre à lui rendre l'hommage.

De son côté, l'évêque voulait dépendre directement de l'Empereur et en appelait à ce dernier pour garder une complète indépendance.

Ce fut le comte qui, au terme

de négociations secrètes, acheta auprès de l'Empereur la charge de vicariat impérial sur l'évêché de Lausanne et y installa un juge d'appel.

L'évêque prit acte et désormais la coexistence entre les deux seigneurs continuera dans un climat de tension plus ou moins patente.

Genève est le théâtre d'affrontements plus durs entre les divers intervenants ; profitant des rivalités entre les seigneurs, la bourgeoisie va y opérer des renversements d'alliance.

Au XIV^e siècle, l'ancienne rivalité entre les comtes de Genève et les comtes de Savoie a tourné depuis longtemps à l'avantage de ces derniers.

D'autre part, après divers conflits, l'évêque de Genève s'était réconcilié avec le comte de Genève au XIII^e siècle et son autorité était incontestable ; pour affaiblir le pouvoir épiscopal, le comte de Savoie s'était allié avec la bourgeoisie ; c'est donc sous son égide que le mouvement communal s'était développé et ce mouvement devait l'emporter sur l'évêque en 1309.

En 1355, la situation était à l'avantage des Savoie, les comtes de Genève étaient à leur merci (ce qui n'avait d'ailleurs pas empêché le comte de Genève d'avoir été le tuteur du comte Amédée VI de Savoie (le " comte vert ")).

En 1365, le comte vert reçut l'empereur Charles IV en grande pompe dans sa capitale Chambéry, et fut investi du vicariat impérial au cours d'une imposante cérémonie. Il obtenait le vicariat sur les diocèses de Sion, Tarentaise, Maurienne, Genève, Lausanne, Bellay, Macon, Lyon, Grenoble, Aoste et Turin.

La puissance de son État ne cessait de grandir et Amédée voulut en faire également un foyer de culture par la création d'une université.

Le " comte vert " et le " comte rouge "

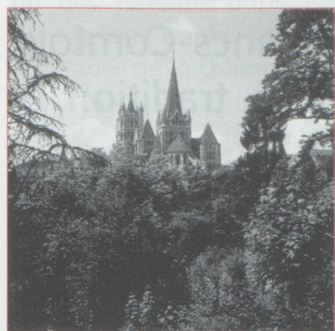
Amédée VI (règne de 1343 à 1383), le comte vert : son surnom lui vient de la couleur de son équipement dans les tournois. À la fois grand chevalier et homme d'État, c'est lui qui étend les territoires du comté vers la Suisse.

Amédée VII, son fils (règne de 1383 à 1391) : son surnom lui vient de la couleur de son armure, toujours couverte de sang dans les combats.

Il réalise l'un des grands objectifs de son père : une ouverture vers la mer, en intégrant Nice au comté.

Si les Suisses n'auront de cesse de conquérir leur indépendance face aux comtes, Nice, en revanche, jure fidélité et restera cinq siècles dans le comté devenu duché de Savoie.

Genève était déjà un centre de commerce important qui attirait des marchands de plusieurs pays d'Europe ; il proposa donc d'y fonder l'Uni-



La cathédrale de Lausanne.

versité ; mais les Genevois virent là un cadeau empoisonné et l'évêque, déjà très mécontent de la concession du vicariat impérial au comte, s'opposa à ce projet qui donnerait à celui-ci l'occasion de s'ingérer encore plus dans les affaires genevoises.

Lorsqu'il reçut de l'empereur l'ordre de rendre hommage au comte, l'évêque de Genève, Guillaume de Marcasse, fut d'ailleurs le plus acharné dans son opposition et obtint en 1367 la révocation du vicariat.

De son côté, la bourgeoisie s'inquiétait de la puissance grandissante du comte de

la ville par l'évêque Adhémar Favre en 1387.

La ville était encerclée par les positions savoyardes et l'évolution de la situation conduira à l'alliance de Genève et de la Confédération au XVI^e siècle.

La Valais épiscopal

En raison de la géographie et du compartimentage des vallées, la situation y était beaucoup plus difficile à gérer que dans d'autres territoires.

Les comtes de Savoie étaient présents dans le Bas-Valais, mais voulaient étendre leur domination sur l'ensemble du Valais et contrôler en particulier l'importante route du Simplon : l'axe Venise-Champagne. Ils étaient hostiles aux mouvements communaux : les dizains, et avaient consolidé leur pouvoir par la création des châtelaneries de Saillon et de Saxon.

Dans cette région également, l'équilibre des forces était instable entre l'évêque, la noblesse et la commune, et cet équilibre était de plus menacé par les prétentions savoyardes.

Différents épisodes violents se succédèrent donc au cours de ce XIV^e siècle jusqu'à la paix de 1392.

Un conflit éclata en 1342 lorsque l'évêché fut attribué à un proche des Savoie, les communes se soulevèrent en 1350, l'évêque appela les Savoyards à l'aide et l'insurrection prit fin en 1352.

Le comte de Savoie devenant bailli du Valais, sa domination semblait assurée ; mais les communes décidèrent de continuer le combat et les hostilités allaient durer jusqu'à la fin du siècle.

En 1384, l'évêque du Valais, Édouard de Savoie, était chassé par la population et le chapitre de Sion nomma châtelain de Tourbillon Henry de Rarogne, entouré par des patriotes de différentes localités.

Amédée VII réagit brutalement et les armées savoyardes mirent le siège devant Sion.

Les Savoyards bénéficiaient d'ailleurs de renforts envoyés par Berne et Fribourg, qui avaient signé un pacte d'aide mutuelle avec le comte, ainsi que par le duc de Bourgogne, oncle du comte.

Sion résista, mais finalement la ville fut prise, mise à sac et incendiée ; pour éviter que le comte ne continuât vers le Haut-Valais, l'évêque, avec le consentement du chapitre, lui céda quelques châteaux et biens qui appartenaient à l'Eglise.

Pour les dégâts commis dans les châteaux et les territoires du comte, les patriotes devaient payer une somme qui allait de 30 000 à 50 000 florins. Il fut également établi un pacte de Confédération perpétuelle entre l'évêque, le chapitre, le comte et les habitants du Valais. Le comte évacua ses troupes, mais laissa plusieurs garnisons d'occupation dans le pays.

Cependant, la population continuait de résister et, en 1388, à Viège, la chevalerie savoyarde subissait une lourde défaite devant les Hauts-Valaisiens.

La paix de 1382 coupait le Valais en deux et c'était la fin des prétentions savoyardes sur le Haut-Valais qui allait se tourner naturellement vers les Confédérés pour nouer de nouveaux contacts. Les Savoie, comme les Habsbourg, devaient se contenter de demi-succès.

Le germe de l'indépendance pour la Confédération

L'évolution au cours de cette période a donc été très hétérogène selon les régions, mais à la fin du XIV^e siècle, la Confédération est en passe de devenir une réalité, même si les structures d'un état n'existent pas encore.

Aucune des familles régnautes ne réussit à asseoir durablement son pouvoir dans les régions suisses et, compte tenu de cette instabilité, la Confédération va naître d'une volonté politique convergente et d'intérêts communs entre les futurs cantons.

MARTINE ROESCH

A lire

Rosa Thea Creton

Bonne de Bourbon

Comtesse de Savoie



Cabédita

Collection Archives vivantes

Savoie et se tourna alors vers le parti de l'évêque : leur entente fut concrétisée par la charte de franchise donnée à

Les rigueurs de la vie montagnarde au Moyen Âge

Le passage des cols était peu sûr en raison des attaques possibles des brigands ou des bêtes sauvages : les loups n'hésitaient pas à s'approcher des voyageurs. Dans certaines vallées, l'exclusivité des transports appartenait aux " marronniers ", c'est-à-dire aux bourgeois qui avaient aussi le devoir de garder la route ouverte et praticable pendant l'hiver et cela n'était pas toujours possible dans le dernier morceau du chemin à cause des avalanches et du mauvais temps.

Au col du Grand-Saint-Bernard, les chanoines tenaient l'hospice ouvert pendant toute l'année pour secourir les voyageurs en difficulté.

Les marchandises y étaient montées à dos de mulets conduits par les " marronniers ".

Mais en hiver, il y faisait tellement froid qu'il était impossible de faire lever le pain : celui-ci était alors monté directement à dos d'homme d'Aoste et d'Orsières.